



Le dix-huit juin deux mil vingt-quatre à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAING, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CAPIEZ Jean-Louis.

Présents : Mesdames Marjorie DORDAIN, Eliane PARDIEU, Messieurs Jean-Louis CAPIEZ, Didier LECLERCQ, Elie MERCHEZ, Paul-André MERCHEZ, René-Marc PAGNEN, Christian RAQUET.

Absents excusés : Monsieur Gérard PONTIEUX a donné procuration à Monsieur Paul-André MERCHEZ.

Secrétaire de séance : M. Christian RAQUET

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Date de convocation : 13 juin 2024

Objet: Tarif des salles

Cette délibération modifie celle du 04/04/2019 sur les tarifications des salles.

Le conseil municipal décide de fixer de nouveaux tarifs pour les locations des salles :

Salle des fêtes rue de la mairie : chauffage, électricité, couverts compris.

Tarification : 200€ pour les habitants d'Etaing

300€ pour les extérieurs

Caution : 300€

Salle Jean-Paul Cadart : chauffage, électricité feront l'objet d'un relevé de compteur à l'état des lieux d'entrée et de sortie. Les couverts sont compris.

Tarification : 350€ pour les habitants d'Étaing

500€ pour les habitants de la Communauté de Communes Osartis Marquion

600€ pour les Extérieurs à la Communauté de Communes Osartis Marquion

800€ pour les événements à caractère commercial

Caution : 500€

Ces tarifs s'appliquent à ce jour pour les nouvelles réservations.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme

Le 09 juillet 2024,

CAPIEZ Jean-Louis, Maire.

